



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CSA MESR du 17/12/2024

FO ESR ne participe pas à la gestion des « affaires courantes » contre les intérêts des personnels !

Une rupture avec la politique menée par Macron depuis sept ans est plus urgente que jamais.

Au lendemain de la censure du gouvernement Barnier, la puissance de la grève du 5 décembre comme des grèves et mobilisations des 10, 11 et 12 décembre, en particulier dans l'ESR, montre que les personnels n'ont aucune intention de renoncer à leurs revendications. Macron ne veut lâcher sur rien... eux non plus !

Preuve que le gouvernement entend bien poursuivre ses attaques contre les droits des personnels, il s'en est fallu de peu que les trois jours de carence soient imposés à tous les contractuels de la fonction publique. La vigilance de FO a obtenu que la présentation du projet de décret à ce sujet soit annulée.

Face au mépris et au refus d'entendre les revendications légitimes des personnels, FO ESR refuse de continuer à gérer les « affaires courantes ».

À l'ordre du jour de ce CSA ministériel, il y a notamment le plan national d'action pour l'égalité hommes/femmes.

Pour FO ESR ce plan national d'action n'est qu'un cache misère car loin de corriger les inégalités la politique menée par ce gouvernement et ses prédécesseurs ne fait que les aggraver.

Dans le rapport social unique 2022-23, présenté lors du CSA MESR du 12 novembre, il est indiqué que le nombre de jours de carence imputé aux femmes est plus de deux fois supérieur à celui imputé aux hommes dans notre ministère : 28 493 jours de carence pour les femmes contre 13 936 pour les hommes.

La suppression de la GIPA qui est versée, selon le rapport social unique 2022-23 du MESR, à plus de femmes (5152) que d'hommes (4192) va également aggraver plus encore la situation des femmes.

Le premier pas vers l'égalité femmes/hommes, c'est l'abrogation du jour de carence et de la réforme des retraites, qui impactent particulièrement les femmes !

À l'heure de la formation du nouveau gouvernement et sans attendre sa composition, FO ESR exige la satisfaction immédiate de toutes les revendications :

- > Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !
- > Engagement d'abandon définitif des 3 jours de carence et de la baisse de 10 % des indemnités maladie, abrogation du jour de carence !
- > Augmentation des salaires et du point d'indice : 10 % tout de suite !

Et dans l'ESR, des mesures d'urgence contre toutes les politiques de casse du service public de l'ESR, quel que soit le budget dont elles relèvent :

- > Aucune amputation des horaires d'enseignement prévus dans les maquettes.
- > Aucune fin de contrat imposée (contrats « de projets », « de mission » ou autres).
- > Fin de l'hégémonie de la recherche sur projets, qui entrave la progression de la recherche et précarise les personnels, retour aux dotations récurrentes et pérennes !
- > Création des postes statutaires nécessaires pour résorber les heures complémentaires et la contractualisation tous azimuts.
- > Abrogation de la LPR et réalignement de la prime statutaire des PRAG-PRCE sur celle des enseignants-chercheurs.
- > Arrêt des EPE et de toutes les déréglementations induites.
- > Dotations budgétaires et en postes pour les CROUS, en sorte qu'ils puissent assurer toutes leurs missions face à la misère étudiante croissante.
- > Déblocage des carrières et requalifications des postes, pour les BIATSS comme pour les enseignants !
- > Aucune déréglementation des frais d'inscription sous prétexte de trouver des ressources propres, abrogation de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors UE !
- > Abandon de toutes les mesures de l' « acte 2 de l'autonomie ».
- > Respect des droits acquis par les diplômés nationaux et qualifiants : abandon de Parcoursup et Mon master, abandon des « quotas » dans les BUT ;
- > Arrêt du soutien à l'essor du supérieur privé, lucratif ou non : fonds publics à l'enseignement public, fonds privés à l'enseignement privé !
- > Respect des libertés universitaires, levée de toutes les poursuites ou sanctions contre des collègues ou étudiants qui se sont mobilisés pour Gaza.

Montreuil, le 17 décembre 2024